

33J03

Lac Destrampes

Légende

Carte des titres miniers

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
 D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
 B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué
 P-En demande de renouvellement, U-Refusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
 N-Refus de renouveler, Z-Désistement
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
 D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
 B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué
 P-En demande de renouvellement, U-Refusé

Substance extraite:
 A-Argent, B-Sable de silice, C-Calcite, D-Pierre dimensionnelle, E-Minéral de silice, F-Or, G-Craie, H-Indonimé, I-Terre grasse, J-Pierre dimensionnelle, K-Moraine, L-Terre noire, M-Or, N-Terre noire, O-Argent, P-Pierre concassée, Q-Argent, R-Argent, S-Sable, T-Toute, U-Aire, X-Calcite, Y-Argent, Z-Pierre concassée

Statut du site d'extraction:
 O1-Ouvert sous conditions, O2-Ouvert, F-Fermé, N-Non autorisé, T-En traitement

Contrainte à l'activité minière

Contrainte majeure:
 Terrain réservé à l'Etat ou soustrait au jacobinage, à la désignation sur carte à la recherche minière ou à l'exploitation minière par aire minière ou par l'effet d'une autre loi
 Périmètre urbanisé
 Terrain soustrait au jacobinage et à la désignation sur carte par aire minière ou par l'effet d'une autre loi
 Terrain où le droit de jacobiner et de désigner sur carte est temporairement suspendu
 Terrain faisant l'objet d'un renvoi au ministre
 Terrain incompatible avec l'activité minière

Contrainte mineure

Terrain où l'exercice d'activités minières est assujéti aux conditions et obligations énoncées par le ministre
 Terrain faisant l'objet d'une étude par le ministre

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James

Terrain de catégorie II
 Terrain de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinini

Entente Pilogan

Entente de principe d'ordre générale (EPOG)

Mission de Béthanie, Essipik, Mashouash, Nutashkuan

Frontières

Frontière internationale
 Frontière interprovinciale
 Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998 est de 20°2' avec une variation annuelle déclinatoire de 4.5".
 Système de référence géodésique North American 1983
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
 ZONE 18

48°30'00" Coordonnée géographique
 648000m E. Coordonnée UTM, Zone 18

AVIS IMPORTANT

Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisée au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

33J02	33J03	33J04
33J05	33J06	33J07
33J08	33J09	33J10
33J11	33J12	33J13

